

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 AOÛT 2026**

Séance ordinaire du 3 août 2026

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 3 août 2026 à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Véronique Dupuis et Karine Trudeau ainsi que Messieurs les conseillers Michel Lemaire et Maxime Lasnier, formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario van Rossum, maire.

Messieurs les conseillers Clément Brisson et Mario Daigneault sont absents.

Madame Catherine Emond, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

2026-08-1472 Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Maxime Lasnier propose :

- D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :
- Et en y ajoutant dans « Affaires diverses » le point 16.1 Élagage et émondage Rang Rivière Est et aux étangs
- Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-08-1473 Procès-verbal : juillet 2026

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2026;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- D'approuver le procès-verbal de juillet, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-08-1474 Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 3 août 2026;

En conséquence, Madame la conseillère Karine Trudeau propose :

- D'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 74 314.21 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions portant sur les comptes

Aucunes questions sur les comptes par les personnes présentes dans la salle.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 AOÛT 2026**

CORRESPONDANCE ET DEMANDES

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 3 août 2026.

2026-08-1475

Fermeture du Fort Lennox : demande d'intervention et plan de solution

Considérant la demande de Lacolle reçu en date du 20 juillet dernier pour appuyer la demande d'intervention auprès de Parcs Canada;

CONSIDÉRANT que Parcs Canada a confirmé la fermeture complète du lieu historique national du Fort-Lennox pour la saison 2026, en raison de problèmes persistants d'humidité et de moisissures à l'intérieur des bâtiments;

CONSIDÉRANT que le Fort-Lennox constitue un élément majeur du patrimoine, de l'identité et de l'attractivité touristique de la Municipalité de Saint-Paul-de-L'Île-aux-Noix et de l'ensemble de la région;

CONSIDÉRANT que ce site historique national génère des retombées économiques directes et indirectes pour le milieu (commerces, services, hébergement, restauration, activités de plein air et tourisme culturel);

CONSIDÉRANT que le site a déjà fait l'objet de travaux de restauration importants entre 2017 et 2022 (notamment la caserne et l'enveloppe extérieure) et qu'il est essentiel que les causes réelles de l'humidité et de la moisissure soient identifiées et corrigées de manière durable;

CONSIDÉRANT que la fermeture complète du site compromet l'accessibilité du public au patrimoine, nuit à l'expérience des visiteurs et risque d'affaiblir durablement la fréquentation future;

CONSIDÉRANT que le Fort-Lennox est situé sur une île et que sa mise en valeur requiert des mesures logistiques particulières (transport/navette), lesquelles ne doivent pas constituer un motif implicite d'abandon de service public patrimonial;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite obtenir des engagements clairs, un échéancier et un financement adéquat afin d'assurer la réouverture du site et la pérennité de ses infrastructures;

En conséquence, Madame la conseillère Véronique Dupuis propose :

- De dénoncer la fermeture complète du lieu historique national du Fort Lennox pour la saison 2026 et exprimer son profond mécontentement face aux impacts patrimoniaux, touristiques et économiques associés à cette décision;
- De demander au gouvernement du Canada, par l'entremise de Parcs Canada et du ministère responsable, de mettre en place une solution rapide et structurée, incluant:
 - Un diagnostic complet (origine des infiltrations /condensation, base/structures, ventilation, déshumidification, etc.);
 - Un plan de réhabilitation correctif et préventif;
 - Un échéancier public de réalisation;
- Un engagement financier suffisant pour assurer la réouverture et l'exploitation sécuritaire du site;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 AOÛT 2026**

- De demander à la députée fédérale de la circonscription ainsi qu'aux autorités gouvernementales concernées de soutenir activement les démarches visant la réouverture du Fort-Lennox, et de porter ce dossier comme priorité régionale;
- De solliciter l'appui des municipalités voisines et de la MRC du Haut-Richelieu afin qu'elles adoptent une résolution similaire et se joignent à une démarche commune auprès du gouvernement fédéral;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-08-1476

**Rang de la Rivière Est : Programme d'aide à la voirie local – Redressement
Sécurisation**

Considérant que le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

Considérant que la Municipalité mandate la firme Tetra Tech Qi inc. pour compléter la demande d'aide financière et la transmettre au ministère, ainsi que tous les documents additionnels requis et d'en assurer le suivi concerné;

En conséquence, Monsieur le conseiller Maxime Lasnier propose :

- D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière;
- De confirmer son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur;
- De reconnaître qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;
- De certifier que Madame Catherine Emond, directrice générale et greffière-trésorière, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 AOÛT 2026**

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-08-1477 Rapiéçage mécanisé Rang de la Rivière Est

Considérant la volonté du conseil de procéder au rapiéçage mécanisé sur une portion du rang de la Rivière Est selon le marquage au sol;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- D'octroyer le contrat de rapiéçage mécanisé à MSA infrastructure, selon les termes de la soumission 26 266 trav 1 datée du 23 juillet 2026, pour un montant de 35 880 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-08-1478 Pavage : passage piétonnier de la Fabrique

Considérant la volonté du conseil de procéder à la réfection de l'asphalte sur la portion du passage piétonnier de la Fabrique;

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Madame la conseillère Karine Trudeau propose :

- D'octroyer le contrat de réfection d'asphalte à MSA infrastructures, selon les termes de la soumission 26 255 trav 3 datée du 31 juillet dernier et d'opter pour l'option A pour un total de 39 901.51 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-08-1479 Réparation d'asphalte : stationnement de l'hôtel de ville

Considérant que le stationnement de l'hôtel de ville nécessite une réfection d'asphalte pour la partie située entre la rue des Millionnaires et les boîtes postales;

Considérant les soumissions reçues :

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- D'accorder le contrat de réparation d'asphalte à MSA infrastructures, selon les termes de la soumission 26-255 trav 2 datée du 23 juillet et d'opter pour l'option B, au coût de 27 305 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-08-1480 Poste de pompage : Réparation de la pompe pluviale

Considérant que la pompe pluviale du poste de pompage est défectueuse;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Maxime Lasnier propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 AOÛT 2026**

- D'autoriser le contrat de réparation de la pompe pluviale du poste de pompage à Pompex, selon la soumission 3 00323799 datée du 27 juillet, pour un montant de 5 270.27 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-08-1481 Pluvial 9^e rang : Plan et devis

Considérant la nécessité de procéder à la correction de la conduite pluviale situé sur le 9^e rang;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- D'octroyer le mandat à Tetra Tech QI pour la préparation de plans et devis afin de procéder à des travaux de canalisation de la conduite pluviale, selon les termes de l'offre de services datée du 22 juillet 2026, au coût de 18 450 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-08-1482 Technicienne aux finances : embauche

Considérant l'affichage pour le poste de technicienne aux finances ayant pris fin le 24 juin 2026;

Considérant les candidatures reçues ainsi que les entrevues convoquées et réalisées;

En conséquence, Madame la conseillère Karine Trudeau propose :

- D'autoriser l'embauche de Madame Sonia Perreault Di Ridolfo selon les termes du document « Conditions de travail – Technicienne aux finances – 3 août 2026 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

URBANISME

Rapport des permis

Le rapport des permis pour le mois d'août est déposé au Conseil.

2026-08-1483 Accompagnateur camp de jour

Considérant que la demande de la Municipalité dans le cadre du programme Emplois d'été Canada a été acceptée pour l'embauche de trois employés pour le camp de jour estival 2026 ;

Considérant que la Municipalité s'est vu accorder une subvention maximale de 6 972 \$;

Considérant que Mathias Dupuis est devenu coordonnateur, suite à une démission, et laisse un poste d'accompagnateur vacant;

En conséquence, Madame la conseillère Karine Trudeau propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 AOÛT 2026**

- D'embaucher Méliane Bernier à titre d'accompagnatrice de camp de jour rétroactivement au 6 juillet 2026 selon les conditions prévues au document « Conditions de travail — Méliane Bernier 6 juillet 2026 »

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-08-1484 Alternative Aliment-terre : collecte de citrouilles

Considérant la demande de l'organisme Alternative Aliment-terre datée du 21 juillet afin de procéder à la récupération des citrouilles pour les transformer et les valoriser afin d'éviter l'enfouissement;

Considérant qu'un point de dépôt doit être désignée pour la cueillette;

Considérant que la date de cueillette est le 11 novembre pour la MRC du Haut-Richelieu;

En conséquence, Madame la conseillère Véronique Dupuis propose :

- D'appuyer la demande de l'organisme Alternative Aliment-terre pour la cueillette des citrouilles en désignant le garage municipal comme point de dépôt et de publier cette information à l'intention des citoyens sur les plateformes de communication de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-08-1485 Projet CRSQV « Ensemble, on grandit » 2026-2027

CONSIDÉRANT que la transition du primaire au secondaire représente, pour plusieurs jeunes, une source importante de stress, d'inquiétude et d'anxiété;

CONSIDÉRANT que le Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV) souhaite mettre en œuvre, pour une troisième année consécutive, le projet « Ensemble on grandit », lequel prend la forme d'un camp préparatoire visant à faciliter cette transition en favorisant la création de liens entre les jeunes;

CONSIDÉRANT que ce projet s'adresse à l'ensemble des élèves de 6e année des écoles primaires des 13 municipalités rurales de la MRC du Haut-Richelieu, soit : Clarenceville, Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Sainte-Brigide-d'Iberville et Venise-en-Québec;

CONSIDÉRANT que le projet se déroulera en deux phases au cours de l'année scolaire 2026-2027, soit une première activité à la rentrée scolaire à l'automne 2026 et une seconde lors d'un événement « Bal en Blanc » en juin 2027;

CONSIDÉRANT que les deux premières éditions (années scolaires 2024-2025 et 2025-2026) ont connu un franc succès, réunissant environ 190 participants à chaque édition ;

CONSIDÉRANT que le projet « Ensemble, on grandit » a reçu le prix Excellence, volet Coopération et concertation, lors du Gala Nomina organisé par Loisir et Sport Montérégie tenu le 11 juin 2026 ;

CONSIDÉRANT que la réalisation du projet repose sur l'obtention de fonds issus de demandes d'aide financière ;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 AOÛT 2026**

CONSIDÉRANT que le Comité rural en santé et qualité de vie n'est pas constitué en personne morale et ne peut donc pas déposer directement des demandes de financement;

CONSIDÉRANT que NexDev, organisme à but non lucratif, accompagne le CRSQV dans ses démarches et est habilité à effectuer des demandes de financement;

CONSIDÉRANT que NexDev agira à titre de porteur du projet, notamment pour la gestion des demandes de financement, des paiements et de la comptabilité pour l'édition 2026-2027;

En conséquence, Madame la conseillère Véronique Dupuis propose :

- Que la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville appuie la réalisation de l'édition 2026-2027 du projet « Ensemble, on grandit » porté par le Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-08-1486 Journée de la culture 2026

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet proposé dans le cadre de la programmation des journées de la culture pour de l'animation se déroulant le samedi 26 septembre 2026 de 9h à 14h ;

En conséquence, Monsieur le conseiller Maxime Lasnier propose :

D'approuver le projet proposé, d'autoriser une dépense maximale de 2 000 \$ plus taxes et le paiement des fournisseurs indiqués à la programmation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-08-1487 Société Canadienne de la Croix-Rouge – Entente aux personnes sinistrées 2026-2028

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la nouvelle Entente de services aux personnes sinistrées entre la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et La Société canadienne de la Croix-Rouge qui sera en vigueur jusqu'au 21 août 2028;

Considérant que ladite entente prévoit, entre autres, une contribution annuelle de la part de la Municipalité pour les services offerts comme suit :

2026-2027 : 0,21 \$ per capita
2027-2028 : 0,23 \$ per capita
2028-2029 : 0,23 \$ per capita

Considérant que le Conseil est favorable à l'entente;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- D'autoriser Monsieur Mario van Rossum, maire et Madame Catherine Emond, directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 AOÛT 2026**

2026-08-1488 Régie intermunicipale d'incendie – Loyer tarif 2027

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville loue un espace évalué à 275,3 mètres carrés dans le bâtiment municipal situé au 720-722, rue Principale à la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville ;

Considérant que l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la province de Québec du mois de mai 2026 est de 3.6% ;

En conséquence, Monsieur le conseiller Maxime Lasnier propose :

- De fixer le tarif de location pour l'année 2027 à 40.55 \$ le mètre carré, soit une augmentation de 3.6 % par rapport au tarif de l'année 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-08-1489 Adhésion à la proposition des cibles de réduction des GES dans le cadre du Plan climat de la MRC du Haut-Richelieu

CONSIDÉRANT que la MRC est en cours d'élaboration de son Plan climat dans le cadre du Programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL) ;

CONSIDÉRANT que cette démarche vise notamment à établir des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle régionale au niveau corporatif et collectif;

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance de la proposition des cibles de réduction régionales des GES présentée dans le cadre de l'élaboration du Plan climat, soit 30 % pour le secteur corporatif et 45 % pour le secteur collectif d'ici 2035 par rapport au niveau de l'inventaire 2024;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite adhérer à cette proposition afin de contribuer à l'atteinte des objectifs régionaux en matière de lutte contre les changements climatiques, le tout en fonction de ses capacités financières et dans le respect des cadres réglementaires ;

EN CONSÉQUENCE, Madame la conseillère Karine Trudeau propose :

- Que la municipalité adhère à la proposition des cibles de réduction régionales des GES présentée dans le cadre de l'élaboration du Plan climat;
- Que cette adhésion soit transmise à la MRC pour intégration aux travaux relatifs au Plan climat;
- Que la présente résolution entre en vigueur dès son adoption.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-08-1490 Formation procès-verbaux

Considérant l'offre de formation proposée par la municipalité de Lacolle offerte par la firme Dunton Rainville dont les coûts peuvent être répartis équitablement au sein des municipalités intéressées de la MRC du Haut-Richelieu;

Considérant que cette formation permet de maintenir les meilleures pratiques pour la rédaction des procès-verbaux;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 AOÛT 2026**

En conséquence, Madame la conseillère Véronique Dupuis propose :

- D'autoriser les frais d'inscription et de déplacement afin d'assister à la formation pour Madame Catherine Emond, directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

AFFAIRES DIVERSES

On ajoute le point suivant :

- 16.1 Élagage et émondage d'arbres Rang de la Rivière Est et aux Étangs

2026-08-1491

Élagage et émondage d'arbres Rang de la Rivière Est et aux étangs

Considérant la nécessité de remonter la cime des arbres sur une portion du rang de la Rivière Est afin de faciliter le passage des camions;

Considérant 3 peupliers morts aux étangs dont certains sont appuyés sur la clôture;

Considérant la nécessité d'une certification pour les travaux d'arboriculture;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- D'octroyer le contrat pour l'élagage et l'émondage à Arborivert pour un montant de 3 750 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Deuxième période de questions et demandes des personnes présentes dans la salle

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

2026-08-1492

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose la levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Mario van Rossum, maire

Catherine Emond,
Directrice générale et greffière-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 AOÛT 2026**

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Catherine Emond, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Catherine Emond,
Directrice générale et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Mario van Rossum, maire